

FICHE DE POSTE

ECO-GARDE DU PARC MARIN DE LA CÔTE BLEUE

Le Parc Marin de la Côte Bleue est un espace protégé depuis 1983. Situé dans les Bouches-du-Rhône entre les bassins industrialisés de Marseille et de Fos-sur-Mer il a su préserver sa riche biodiversité sous-marine en conciliant l'environnement et l'économie et en travaillant depuis sa création avec l'ensemble des parties prenantes du littoral. Ce territoire nécessite une veille constante sur le terrain notamment en période d'affluence.

Activités principales

Sous la responsabilité du Président et du Directeur du Parc Marin de la Côte Bleue ; le(la) garde technicien(ne) :

- Assure les missions de surveillance dans le périmètre du Parc Marin : surveillance à terre et en mer, alerte et réaction en cas d'infraction, participation à la constatation et à la procédure de suivi de l'infraction ;
- Réalise les travaux sur le terrain : entretien des signalétiques, infrastructures ;
- Anime et sensibilise différents publics ;
- S'occupe de l'entretien du parc matériel de la réserve: les navires professionnels, le véhicule utilitaire de service, les équipements de plongée, l'outillage ;
- Tient à jour un suivi précis de toutes les sorties sur le terrain, en particulier pour celles qui concernent la surveillance ;

Activités ponctuelles ou spécifiques :

- Participation à des manifestations ou événements ponctuels.

Connaissances :

- Connaissances réglementaires en environnement, protection de la nature, espaces naturels protégés et police de la nature ;
- Intérêt pour l'écologie en particulier pour le milieu marin.

Savoir-faire :

- Sensibilisation et vulgarisation auprès de différents publics (touristes, professionnels, locaux) ;
- Si possible expérience dans la réalisation de missions de surveillance et médiation (écogarde, garde-nature) ;
- Compétences dans la réalisation de petits travaux d'entretien.

Savoir-être :

- Capacité de concertation, gestion des conflits (fermeté, diplomatie, dialogue et maîtrise de soi) ;
- Bonne condition physique (savoir nager) ;
- Goût du travail en équipe et en autonomie ;
- Aptitudes pour le travail manuel et en extérieur ;
- Précision, rigueur et patience ;
- Respect de l'autorité hiérarchique et fonctionnelle ainsi que des procédures ;
- Sens de l'observation ;
- Adaptabilité aux conditions et horaires de travail

Le/la candidat(e) justifiera :

- D'un permis B ;
- Une expérience dans la navigation sur de petites embarcations (permis côtier) et une pratique régulière du milieu marin ;
- La pratique de la plongée sous-marine dans le cadre professionnel ou dans le cadre d'activités scientifiques serait un plus.

Conditions de recrutement :

- Contrat à durée déterminée, de 35h/semaine de 1 à 6 mois selon les besoins ;
- Poste avec travail les WE et jours fériés et la nuit ;
- Poste à pouvoir d'avril à septembre ;

Modalités de candidature

CV et lettre de motivation à envoyer par courriel à l'adresse suivante :

syndicatmixte@parcmarincotebleue.fr